



Soleymieux

Le Mag'

Décembre 2022, n°26



- Budget
- Commissions
- Enfances
- Jeux
- Associations

Sommaire

◆ Mot du Maire	p. 3
◆ Compte administratif	p. 4 / 5
◆ Budget 2022	p. 6
◆ Moments de l'année	p. 7 / 9
◆ Les commissions	p. 10 / 17
◆ Dossier Ecole	p. 18 / 19
◆ Enfance	p. 20 / 23
◆ Jeu	p. 24
◆ Associations	p. 25 / 32
◆ Loire Forez	p. 32 / 33
◆ CMJ	p. 34
◆ Paroisse	p. 35
◆ Etat civil	p. 36

Présentation des vœux de la commune le vendredi 6 janvier à 19h30.

Soleymieux Le mag' n°26
Journal municipal d'information de la
Commune de Soleymieux

Directeur de la publication

Julien RONZIER

Conception et Impression

Mairie de Soleymieux

Crédits Photos: Mairie de Soleymieux

Tirage : 400 exemplaires





Julien RONZIER
Maire de Soleymieux

Chères Soleymiacaises, Chers Soleymiacois,

Nous terminons cette année 2022 qui a été très riche:

Au niveau international, la guerre en Ukraine est venue bouleverser l'organisation mondiale avec toutes les conséquences que nous connaissons. Les élus ont souhaité participer à l'élan de solidarité envers le peuple Ukrainien et deux familles sont venues successivement dans un appartement que nous avons mis à leur disposition. Elles sont reparties.

Au niveau local, et comme je vous l'avais annoncé l'année dernière:

- Le projet de la salle des fêtes avance : l'Atelier de la Gare a été retenu pour mener à bien la mission de maîtrise d'œuvre. A ce jour les diagnostics préalables aux travaux sont en cours, et l'architecte travaille sur le chiffrage. Nous avons aussi rencontré les élus de la Région et du Département pour leur présenter notre projet et les solliciter pour des subventions qui nous seraient très utiles ;
- L'étude sur le photovoltaïque est en cours, deux hypothèses vont se présenter ;
 - * Soit de l'autoconsommation de la production électrique par les bâtiments communaux et une revente du surplus produit ;

* Soit une adhésion à un contrat groupé qui sera géré par Loire Forez Agglo.

Nous nous sommes associés avec les communes de la Lavieu, Marols, la Chapelles en Lafaye, St Jean Soleymieux, Gumières, Margerie-Chantagret et Boisset Saint Priest pour travailler sur la construction d'une salle de sport et un terrain de foot synthétique. Après de nombreuses réunions ce projet a pu être chiffré. Malheureusement, malgré l'enthousiasme des élus et l'intérêt certain d'un projet qui s'inscrit dans le développement du monde rural, qui pourrait offrir un véritable service à notre population pour la pratique des sports, nous ne pouvons donner suite pour le moment. Les coûts sont trop élevés pour nos communes et le projet n'a suscité qu'un faible intérêt auprès des principaux financeurs des collectivités.

Nous avons mis en place le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) constitué de neuf membres motivés à travailler pour leur commune. Les commissions sont à l'œuvre pour préparer les projets de 2023.

En parcourant ce magazine vous pourrez prendre la mesure de tout ce qui a été réalisé cette année pour le bien-être de tous et le bon fonctionnement de notre commune. Nous continuons le travail et nous sommes à votre disposition.

Je félicite et je remercie les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et les agents pour leur investissement, leur dynamisme et leur implication dans la vie de notre commune. Je n'oublie pas les associations qui permettent de créer du lien social et de la vie.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2023.

Compte Administratif 2021

Les comptes administratif et de gestion ont été validés pour l'année 2021.

Dépenses de fonctionnement

**Total des dépenses
383 820.69€**

Attributions de compensation de Loire Forez **16 532.75€**

Les opérations d'ordre n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité ou de l'établissement ; il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement. Ce sont principalement les amortissements

29 334.21€

Indemnités des élus, cotisation retraites élus, mise en non-valeur, subventions des associations, participation pour la cantine/périscolaire...

104 393.76€

Dépenses de personnel cotisation (urssaf,...), médecine du travail.

118 370.29€

Intérêts de la dette.

9 121.53€

Charges de fonctionnement de structure et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, assurances, contrats de maintenance, etc.

106 068.15€

Recettes de fonctionnement

Dotations de l'Etat, impôts, taxes, revenus des immeubles ... **424 347.09€**



Dépenses d'investissement

Neutralisation de l'attribution N-1
22 362.51€

Attributions de compensation de Loire
forez
22 362.51€

Emprunt/ remboursement
caution
52 134.66€

Dépenses d'investissement
168 626.37€

Achats:

- Logiciel: 924.52€
- Extincteurs: 854.40€
- Débroussailleuse: 1 000€
- Matériel Technique: 987.22€
- Lave linge: 407.00€
- Décoration de Noël: 2 654.51€
- Informatique Mairie: 2 881.71€
- Mobilier Ecole: 3 475.42€
- Mobilier ancien plan d'eau: 6 413.26€
- Registre d'Etat Civil: 798.29€

Travaux:

- Fenêtres appartement Cure: 12 929.66€
- Travaux Eglise/Sacristie: 35 424.30€
- Travaux salle de bain : 526.40€
- Travaux lavoir du Bourg: 2 490.00€

Recettes d'investissement

Fond de compensation à la
TVA
10 967.87€

Taxe d'aménagement: 13 112.46€

Subventions:

- Région: 2 605.00€
- Département: 20 767.00€

Recettes d'investissement
78 829.48€

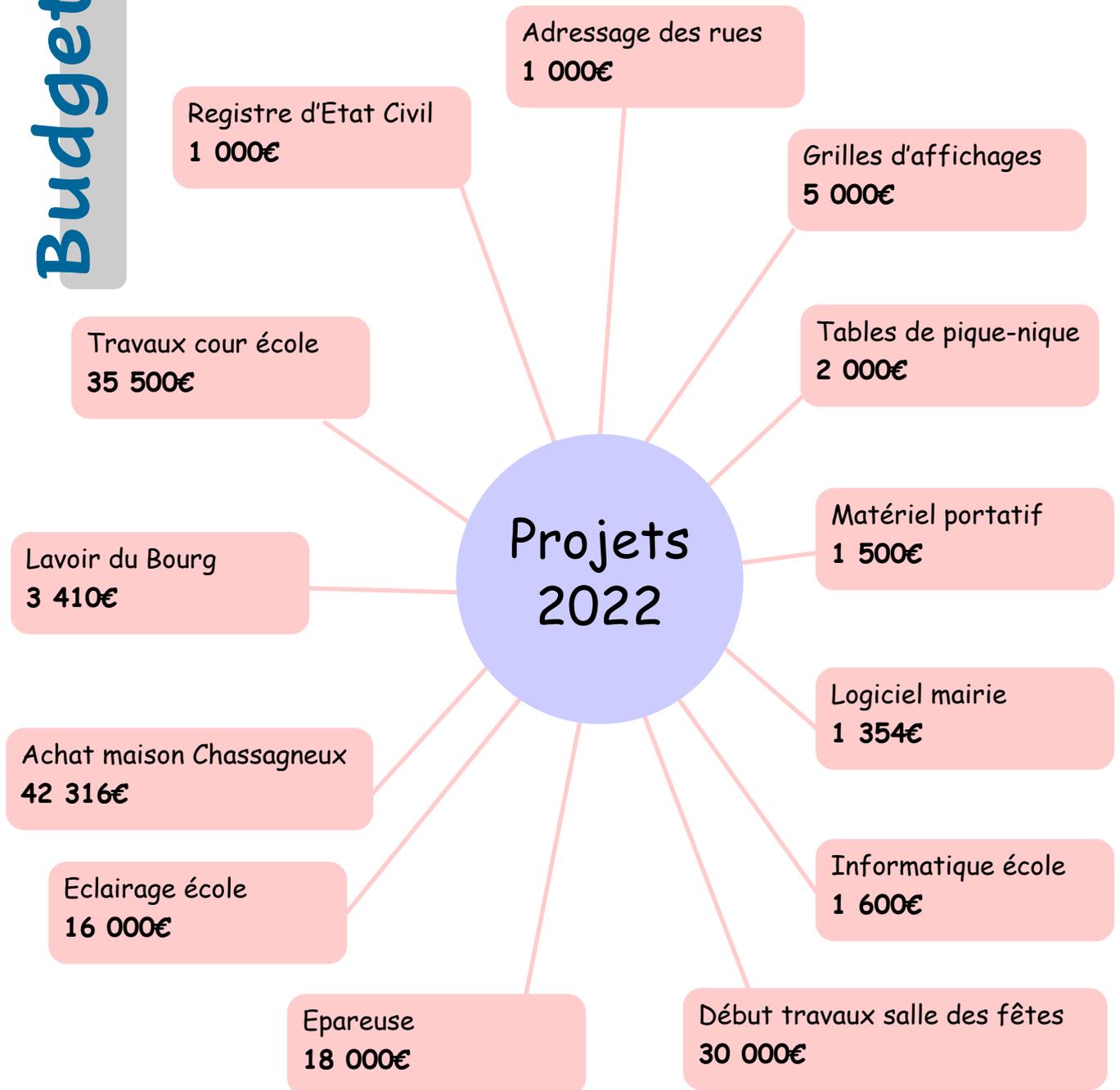
Amortissement
29 334.21€

Caution: 2 042.94€

Budget 2022

Le budget 2022 a été voté en Conseil Municipal

- Fonctionnement: 812 749.00€
- Investissement: 288 577.00€



{ 8 640€
De subventions }

Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'Etat, du Département et de LFA pour les travaux d'éclairage de l'école et aussi pour la cour de l'école. Nous attendons le retour du département pour cette dernière.

Moments de l'année



Mars :

Les premiers colis des dons pour l'Ukraine déposés à la mairie ont été remis à Loire Forez Agglomération.

12 Mars :

le traditionnel repas des aînés. Une cinquantaine de convives a partagé le repas.



8 Avril :

La seconde édition du marché a rassemblé de nombreux visiteurs autour des stands.

8 Mai et 11 novembre :

Une cinquantaine de personnes a participé aux commémorations



14 Mai :

Fleurissement de la commune , Une équipe composée de Jonathan et des élus volontaires a procédé à la mise en place des fleurs au Boug et au Pont.

Moments de l'année



15 Mai :

Pour la première fois, la commission cadre de vie a proposé, un marché aux fleurs et aux plants.

12 Juin :

la traditionnelle marche du Fil de la Mare et du CCAS ; cette année, les associations ont œuvré avec Groupama au profit de l'association autour du BPAN, pour vaincre les maladies rares.



22 Juin :

Remise du chèque de 4 000€ pour l'association autour du BPAN.

5 Juillet :

Cinéma en plein air après le partage d'un pique-nique tiré du sac, projection du film dans le jardin public.



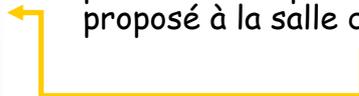
Moments de l'année

30 et 31 juillet :
Fête patronale de Soleymieux



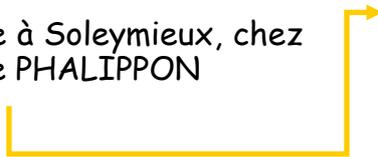
18 septembre :

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, après-midi proposé à la salle des fêtes



25 septembre :

De ferme en ferme à Soleymieux, chez Sylvain et Sandrine PHALIPPON



16 octobre :

Brocante en partenariat avec le Sou des Ecoles



7 décembre :

2nd édition du marché de Noël



Bâtiments communaux

Des travaux ont été réalisés tout au long de l'année pour l'entretien et la remise en état des bâtiments publics et des appartements communaux.

- Les appartements:
 - ⇒ Habillage par des tablettes en alu des rebords de fenêtre (ent. Rollet / Crépet) 1 768.96€ HT
 - ⇒ Installation d'une douche en remplacement d'une baignoire. 5 875.88€ HT (ent. CAVE et MARKOVIC)
- Les bâtiments publics:
 - ⇒ Eglise, lasure sur les portes pour entretien; 1 150€ HT
 - ⇒ Remplacement de l'éclairage par des LED pour la mairie et l'école, 15 199€ HT (Ent COHELO), cet investissement devrait nous permettre de diviser par 2 notre consommation électrique de l'éclairage
 - ⇒ Ancien lavoir du Bourg

Pour les plus grands chantiers, et bien-sûr, l'entretien courant, petites réparations diverses.

Voirie

La commission voirie s'est réunie à plusieurs reprises cette année afin de déterminer les priorités en fonction de nos budgets de plus en plus serrés. La voirie est divisée en deux parties,

Celle sous la compétence de Loire Forez Agglomération, pour laquelle nous avons une enveloppe investissement réduite à 31.598 € pour 2022 (voirie et éclairage public). A nous de gérer au mieux ce budget avec les urgences communales.

- Pour les chemins communaux qui restent à charge de la commune nous avons remis en état le Chemin des Manissol pour 1 585€, le chemin des Barges à Molley pour 4 004€ et le chemin de Poizats pour 1 380€ ; soit un total de 6 969€.

- Pour la voirie goudronnée, les dépenses se sont faites ainsi:

- Route du Violet : 40 991 €;
- Modernisation d'éclairage public : 2 418 €.

Notre dépense étant supérieure à notre budget, notre enveloppe de 2023 sera fortement impactée et amputée.

Au Pont, nous avons réalisé du point à temps automatique (PATA) pour la réfection voirie (boucher les fissures). Le remplacement de tuyaux effondrés d'eaux pluviales sont prévus avant la fin de l'année 2022 et devront coûter 6 958 € .

La réparation du mur du parking en gore en face de l'école est en cours.



La reprise de l'enrobé à Fontamalard a été pris en charge par le chantier de remplacement de conduite d'eau financé par Loire Forez Agglo, suite aux travaux vers le château d'eau. A notre charge un remplacement de 20 m de tuyaux de fonte (eaux pluviales) pour un montant de 2 604 €.

Urbanisme

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux avant commencement des travaux. Les formulaires sont disponibles sur le site du service public:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire de la commune. Le PLU de Soleymieux est disponible sur notre site internet:

<https://soleymieux.com/fr/rb/782836/urbanisme-207>

Depuis le 1er janvier 2022: Un nouveau service dématérialisé pour les actes d'urbanisme:

Ce service dématérialisé, ouvert aux particuliers comme aux professionnels de l'urbanisme, concernera l'ensemble des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et de démolir, permis d'aménager et déclaration d'intention d'aliéner.

Demandeur	Nature des travaux	Lieu des travaux	Date de la demande	Avis sur le dossier
BELLA Giuseppe	Démolition et reconstruction d'une maison avec piscine	La cruzille	08/02/2022	Favorable le 18/03/2022
CASAGRANDE Steeve	Extension d'une maison	La chaussée	09/05/2022	Rejet le 02/09/2022
PICOT Lisa	Changement de destination d'un garage en habitation	Le bourg	16/05/2022	Favorable le 01/07/2022
MESSANA David	Construction neuve	Route du plan d'eau	30/09/2022	
BELLA Giuseppe	Construction de 2 maisons	La cruzille	14/10/2022	

Pour l'année 2022 nous avons reçu 26 déclarations de travaux / 6 permis de construire / 3 permis modificatifs et 17 Certificats d'urbanisme, pour un montant de 3509€ que nous devons à LFA pour l'instruction de l'urbanisme. Afin de limiter le coût, nous vous remercions de regrouper au maximum les travaux sur une même demande.

Eclairage public

Au niveau de l'éclairage public pas de gros changements cette année après la mise en place du plan d'extinction décidé en 2021 par le conseil municipal.

La commune est passée en 2022 à une majorité d'éclairages Led avec pour conséquence une réduction de la facture d'éclairage.

Nous noterons l'installation d'un mât d'éclairage autonome solaire à Fontamaldard au niveau de l'intersection avec la départementale. Cet éclairage permet de rendre la

traversée de la route moins dangereuse en hiver pour les enfants prenant le car de ramassage scolaire.

Il est prévu l'extinction de 23h00 à 6h00 des lampadaires des deux parkings à l'entrée et à la sortie du bourg.



Transition énergétique

Le conseil municipal a décidé de remplacer deux chaudières au fioul, celle de l'école et celle de la mairie. Ces travaux seront effectués durant l'année 2023.

Nous avons fait des demandes de subventions auprès de LFA (Loire Forez Agglomération), du SIEL et du département afin de transformer ces chaudières polluantes par du matériel doté des dernières évolutions technologiques et surtout à faible émission de carbone.

Ce sont deux investissements importants mais nécessaires.

La chaudière de l'école sera remplacée par une chaudière à pellets qui alimentera l'école et les 4 appartements municipaux.

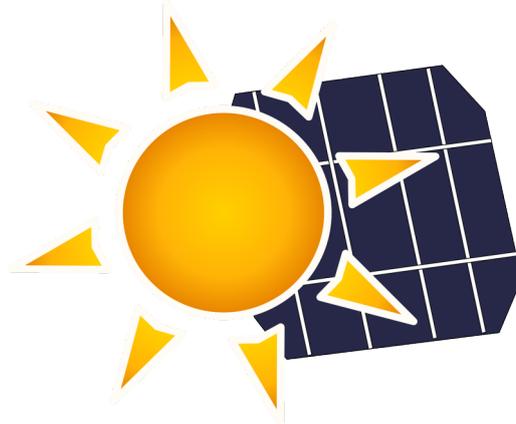
La chaudière de la mairie sera remplacée par une pompe à chaleur, seule solution possible étant donné les dimensions du bâtiment.

Une autre réflexion bien avancée est la

mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux afin de réduire notre consommation électrique et donc sa facture.

Un bureau d'étude est chargé de nous donner ses conclusions afin que nous puissions retenir les solutions les plus pertinentes.

C'est un investissement important sur le long terme mais qui devient nécessaire vu la conjoncture actuelle au niveau du prix de l'énergie.



Journée du Patrimoine

Des moments riches en découvertes et en souvenirs !

Dimanche 18 septembre un après-midi autour de notre patrimoine naturel était organisé avec plusieurs thématiques :

- La présentation de la Mare, notre rivière, qui traverse la commune sur 5,4 km et des moulins qui la jalonnaient à la fin du XIXe siècle,
- La présentation du site de l'ancien plan d'eau, remis en condition et tellement propice à la promenade et à la détente
- Le « rappelez-vous » de l'après-midi avec le visionnage des films réalisés lors des deux premiers festivals folks organisés sur la commune dans les années 70... et des jeux inter-villages qui y avaient été organisés dans les années 80.

Une exposition sur la bio-diversité de notre territoire, mise à notre disposition par Loire Forez Agglomération, une bonne occasion d'en apprendre plus sur la faune et la flore.

Une centaine de personnes a parcouru la salle des fêtes pour découvrir les différentes expositions.

A l'occasion de cet après-midi convivial, un concours photos était organisé, deux catégories, enfants et adultes. Les visiteurs ont voté afin

d'élire leurs photos préférées. Madame Monique Damond s'est hissée sur la première place du podium pour les adultes, Monsieur Anthony Faure pour la catégorie enfants.



Matériel communal



Pour cette nouvelle année la commune a fait l'acquisition d'un souffleur pour un montant de 780€.

Nous nous sommes regroupés avec les communes de Marols et Chenereilles pour l'achat d'une épaveuse d'un montant de 18 480€. Une convention a permis de mutualiser l'achat et l'utilisation de ce matériel.

Culture

Le Festival Baroque en Forez fête ses dix ans !

Dix ans de partage, de convivialité, de découvertes musicales...

Soleymieux a eu le plaisir d'accueillir un concert Grand Format le samedi 8 octobre... Un concert placé sous le signe de la Renaissance Espagnole, Luz del Alma, par le Consort Brouillami. Marion Grange, Soprano, Guillaume Beaulieu, Virginie Botty, Elise Ferriere, Florian Gazagne et Aranzazu Nieto, flûtistes ont enchanté les oreilles d'une bonne centaine de mélomanes. Une découverte envoûtante. Les sons endiablés ou langoureux ont raisonné allégrement dans notre belle église. Le siècle d'or espagnol, période de rayonnement culturel qui chevauche la Renaissance et la période baroque voit naître de grands compositeurs. Luz del Alma en est un excellent exemple.

Les propos d'avant concert étaient présentés par Julien Garde à la salle des fêtes, un moment sympathique

qui permet d'appréhender les œuvres présentées plus aisément.



Cadre de vie

Le marché du vendredi a été relancé cette année fin avril comme l'année passée tous les quinze jours. Nous avons dû prendre la triste décision d'arrêter le marché faute de chaland.

Merci aux forains qui se sont impliqués durant ces 2 années.

Pour la première fois, la commission cadre de vie a proposé, un marché aux fleurs et aux plants le 15 mai. C'est sous un soleil radieux, que les exposants, ont répondu présents pour tenir des stands tout au long de la journée. De nombreux habitants de Soleymieux et des villages voisins sont venus les visiter. Les couleurs et les parfums nous ont ravies. Les enfants ont pu réaliser des hôtels à insectes et participer à des ateliers floraux. La prochaine édition devrait avoir lieu le 14 mai 2023.





Le site de l'ancien plan d'eau a été réouvert le 12 juillet, suite à quelques travaux d'aménagement : installation de bancs le long du chemin pour descendre au bord de la Mare et des tables ont été mises sur la plateforme du bas pour pouvoir pique-niquer au bord de la Mare.

Les membres du conseil aidés de l'agent communal ont embelli la commune avec quelques plantations courant du mois de mai.

Les panneaux des hameaux ont été remis en place en début d'année.



Le 15 octobre, la commission et le Sou des Ecoles, relançaient la traditionnelle brocante dans le bourg du village. 35 exposants, plus de 142 m d'exposition. Les visiteurs sont venus nombreux, profitant d'une magnifique journée d'automne.



Pour la 2ème année, le marché de Noël a eu lieu cette année le 7 Décembre sur la journée de 9h30 à 21h environ. Une 40ème d'exposants entre la salle des fêtes et le jardin public avec presque 500 visiteurs.

Participation de la MJC pour la buvette et du Sou des Ecoles pour la vente de crêpes, pop corn et bonbons.

Un atelier bricolage était aussi ouvert aux enfants. Cette année il y avait la possibilité de se restaurer sur place le menu était Choucroute.



Ecole de Soleymieux

Notre RPI compte cette année 132 élèves répartis sur 6 classes et deux sites. Les élèves de la petite section au CP sont accueillis à Saint Jean. Les plus grands du CE1 au CM2 ont cours à Soleymieux.



Ce début d'année scolaire est marqué par l'arrivée d'un nouveau directeur, Mr Pangaud en charge de la classe des CM1 CM2, et de nouvelles institutrices.



En effet, nous avons pu souhaiter une bonne retraite à Mme Paulin en juin dernier lors du troisième conseil d'école. Nous avons aussi remercié Myriam Pasquier pour

les nombreuses années passées comme enseignante des CM2 à Soleymieux.

Les cours ont pu reprendre en septembre sereinement sans règles particulières liées au contexte sanitaire.

Le conseil municipal a décidé dans un soucis d'économie d'énergie de changer entièrement l'éclairage existant des locaux de l'école par des éclairage LED. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise COHELO en début d'année 2022 .

Les travaux ont continué avec la réfection de l'enrobé de la cour du haut par l'entreprise STAL TP . Afin de réaliser ces travaux, une partie du mur de l'impasse longeant l'école a dut être tombé et la commune a investi dans un portail coulissant.



Afin de compléter le parc informatique, 4 nouveaux ordinateurs portables ont été achetés et mis en place sur le site de Soleymieux. Il a aussi été installé des casiers fermant à clef dans les classes afin de permettre aux élèves ainsi qu'aux instituteurs de ranger les PC dedans. De plus le parc informatique de l'école est entretenu par le service commune informatique de LFA.

La pose d'un candélabre a été effectuée à Fontamalard à proximité de l'arrêt de bus afin d'améliorer la visibilité pour les usagers. Nous remercions la commune de Boisset Saint Priest qui nous a autorisé à l'installer sur le domaine public.

Nous tenons à rappeler à l'ensemble des parents d'élèves ainsi qu'à tous les habitants que la vitesse est limitée à 30Km/h dans le centre bourg ainsi qu'aux abords de l'école. Un parking est à disposition des parents de l'autre côté de la route départementale et la place de l'école est en sens interdit sauf riverains.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Appelé plus simplement le **CCAS**

Le CCAS est composé d'un président (le maire) et dix membres, 5 élus et 5 hors-conseil.

Le CCAS est une équipe qui mène des actions en faveur de toutes les générations.

Avec la fin des confinements et l'allègement des conditions sanitaires, le CCAS a enfin pu proposer les actions qu'il souhaitait mener.

En 2021, les bénéficiaires des colis de fin d'année avaient la possibilité d'en faire don à deux associations de St Bonnet le Château, les restos du Coeur et le Secours populaire. Chaque associations a reçu un virement de 219€ .

C'est le **12 Mars 2022** qu'a pu avoir lieu le repas des aînés à la salle des fêtes communale. Ce fut un moment agréable et convivial. Retrouver un peu de chaleur humaine après cette période difficile a été apprécié de tous. Il y eu une 40ene de participants, le repas a été servi par les membres du CCAS et préparé par Damien Quatresous. Les chansons étaient au rendez-vous.



Le **dimanche 12 juin 2022** a eu lieu la traditionnelle « marche de la Mare » en jumelage avec l'association au Fil de la Mare. Cette année le beau temps a permis aux 440 marcheurs de découvrir notre belle région et en association avec Groupama de participer à une action pour vaincre les maladies rares. Un chèque de 4 000€ a été remis à l'association roannaise « Autour du BPAN »

Le **4 octobre 2022** a eu lieu la semaine bleue, organisée avec les communes de Marols et Chenereilles. Un après-midi qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur pour nos aînés, à la salle des fêtes de Chenereilles. Une dizaine d'habitants de Soleymieux s'y sont rendus.

Et nous clôturerons cette année avec la fête des lumières, qui, a eu lieu le 7 décembre. Le CCAS a organisé une retraite aux flambeaux, et a proposé son éternel vin chaud et son cacao pour les enfants.

Les invitations pour le colis ou le repas des aînés sont lancées celui-ci aura lieu le 4 mars 2023.

Les membres de CCAS vous souhaitent une bonne fin d'année 2022 et vous présentent ses meilleurs vœux pour 2023.



Ecole ... Au fil du Temps

Au tout début, en 1829 au n° 68 du cadastre napoléonien, figurait la maison des religieuses St Joseph, rue St Joseph. Cette école appartenant aux habitants de Soleymieux.

En 1860, au N°126 du cadastre napoléonien, Maison neuve avec quatre ouvertures (école actuelle).



Entre 1867 et 1871 un agrandissement avec une porte cochère et dix-sept ouvertures est réalisé. Cette école a probablement été bâtie grâce aux legs de Jacques Chassagneux, bienfaiteur de la commune et suivant son testament du 25 juin 1811, pour la fondation d'une école de charité. Financement, 10.000 francs provenant de la vente d'une partie des biens de Jacques Chassagneux, 2.000 francs sur les fonds de la commune et le produit d'une souscription, sur avis du conseil municipal et approuvé par arrêté de l'autorité préfectorale.

Au n° 150 (aujourd'hui la mairie) la commune loue les bâtiments pour le logement des instituteurs et salles d'école.

Au n° 162 est bâti en 1859 le bâtiment des sœurs St Joseph, appelé aujourd'hui «la joie de vivre», vingt-huit ouvertures.

En 1902 est construit l'agrandissement du bâtiment actuel de l'école et anciennement la mairie, suite à l'obligation du Préfet de la Loire de créer une école laïque de filles. Les plans avaient été transmis en 1899, montant des travaux, 24.250 francs, dont 2/3 payé par l'Etat, 1/3 par la commune (soit 8725 francs).



A la rentrée scolaire de 1902-1903 il y avait 65 garçons et 70 filles...

Quelques exemples du registre du bureau de bienfaisance (1832- 1885)

24 décembre 1832: le bureau décide que l'instituteur sera placé au Pont, dans la maison du fondateur de l'école des pauvres, Jacques Chassagneux, où il tiendra école (deux appartements et un jardin); Le sieur Mathieu Salanon est agréé

comme instituteur, traitement 400 francs par an.

22 février 1865: le conseil municipal accepte le leg du curé Guillot concernant sa maison pour une école.

7 février 1867: nomination de Jean Marie Vaudrier en remplacement du curé Guillot décédé.

2 octobre 1870: réception de la maison d'école. 5 juin 1884: Le bureau vote des crédits pour l'achat d'un nécessaire métrique, 80 francs, musée scolaire 70 francs et livres classiques pour 130 francs.

Le 8 janvier 1805, demande d'ouverture d'une classe supplémentaire qui se fera dans la salle des archives.

Au fil du temps les différents conseils municipaux ont eu à cœur de préserver notre école.

Remontons à nouveau le temps et arrêtons-nous dans les années 2000...2002 pour être précis, certains d'entre vous s'en souviennent certainement....

En début 2002, il y a vingt ans déjà, des réunions ont été organisées avec les délégués de parents, les enseignants, des conseillers municipaux afin de lister les idées de chacun pour l'école idéale, en tenant compte des exigences légales. Extérieurement le bâtiment devait refléter l'image de la collectivité, la personnalité de l'endroit et des habitants, que le bâtiment s'intègre dans le village. Intérieurement le bâtiment se devait d'être remanié pour être en adéquation avec l'évolution des enseignements. Un gros travail réalisé en 2002...

Les enfants et leurs instituteurs ont découvert leur nouvelle école à la rentrée de 2005 les travaux ont été réalisés sur l'année scolaire 2003-2004.

En 2020-2021, c'est l'aménagement du périscolaire qui a été repensé, offrant aux enfants qui le fréquentent des espaces de détente, de lecture et de travail.

En 2022, c'est la cour qui fait peau neuve. Depuis quelques années, nous avons constaté qu'elle se détériorait...



Merci à Monsieur CREPET Camille pour toutes ces informations.

Ecole publique

En octobre 2021, les classes de CE2-CM1 et CM2 ont effectué une visite contée du vieux Lyon suivie d'une visite de l'institut Lumières (thème du cinéma)

En janvier 2022, les élèves de CE2-CM1 et CM2 sont allés à St Just St Rambert assister à la représentation d'une pièce de théâtre « Mélodie et le capitaine » à la salle de la Passerelle (fable humaniste pleine d'humour, de rebondissements et d'émotions). Ils ont pu échanger avec les acteurs après la représentation. Plaisir aussi de voir à nouveau des spectacles.

Le 3 février, la classe de CE1-CE2 est allée au cinéma Ciné'toile de Saint Bonnet le Château voir le film « Le peuple loup ».

Du 21 au 25 mars, toutes les classes de l'école de Soleymieux ont travaillé sur le thème du cirque avec la Cie Piccolino. Après une semaine d'entraînement quotidien, les élèves ont présenté un spectacle aux familles.



Le 4 avril, la compagnie Marbayassa est venue pour nous présenter un spectacle de contes africains et a ainsi fait connaître aux élèves les contes africains et les instruments traditionnels



Le vendredi 8 avril, suite au projet de l'an dernier de création théâtral en partenariat avec Loire Forez, la Cie Bioffique est revenue pour présenter le résultat de cette création aux 2 classes concernées et leur création « La ville du chat obstiné ». Les élèves scolarisés l'année précédente ont également été invités.



Le 14 avril, les classes du RPI se sont retrouvées pour fêter ensemble le 100^{ème} jour d'école. A cette occasion, les classes ont travaillé autour de jeux, de lectures et de défis autour du nombre 100.



La classe de CE1-CE2 s'est rendue au théâtre du parc à Andrézieux Bouthéon le mardi 17 mai pour assister au spectacle « Bestiaire végétal ».

En juin, la classe de CE1-CE2, associée à la classe de CP-CE1, a fait une série de randonnées autour du village sur le thème du monde végétal : récolte et identification de plantes sauvages et d'arbres, fabrication d'instruments de musiques en utilisant des végétaux.

Un rallye lecture a eu lieu le jeudi 30 juin suite au travail sur les albums de Ponti (classes de CP-CE1 et CE1-CE2) à Tinereilles.



En fin d'année, les classes de CE2-CM1 et CM2 ont organisé une nuit à l'école. Après une randonnée, les élèves ont préparé le repas du soir ensemble, pour finir autour d'une soirée jeux.



La classe de CE1-CE2, accompagnée des classes de l'école de Saint Jean, s'est rendue à Ambert et a visité le moulin Richard de Bas. Chaque élève a pu ramener une feuille fabriquée sur place.



Une première formation aux gestes de premiers secours avec la Croix-Rouge a eu lieu pour toutes les classes de la PS au CM2 avec délivrance d'un

diplôme à partir du CP.

L'association A.I.S.P.A.S. (Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels) est intervenue auprès des élèves de CM1 pour une sensibilisation aux risques d'abus sexuels. Une réunion d'information pour les parents et 4 séances en classe pour les élèves ont eu lieu. Les élèves de CE2 et CM1 ont passé le Permis piéton, accompagnés par la brigade motorisée de Montbrison au mois de juin.



Ecole Ste Anne

Une année tout en couleur pour l'école Sainte Anne de Soleymieux



Jessica et Elisabeth, les deux maîtresses, ont en effet axé leur année scolaire en déclinant 5 couleurs à thème pour faire vivre les apprentissages sous cet angle.

La première période se colorait de **vert-chlorophylle**. A cette occasion, les élèves ont participé à Nettoyons la nature. Il s'agissait de ramasser et trier les déchets (gants, sacs poubelles et tuniques fournis) autour de l'école (parking, pharmacie, stade, jardin public...).



Le travail a pu également s'articuler autour de la nature, de la reconnaissance des espèces d'arbres, des feuilles et de la réalisation d'un hôtel à insectes par les plus grands.

La traditionnelle **semaine du goût** s'est, elle aussi, déroulée sous le thème des couleurs, avec un menu par jour, concocté par notre cantinière Isabelle : papilles et vue émoustillées !

La deuxième période était consacrée au **gris-argent**. L'occasion de fabriquer des cadeaux de Noël dans cette couleur, de travailler sur la pierre et la préhistoire également. Les enfants de l'école bénéficient aussi du dispositif Ecole et cinéma et de Clap ton film. Ils ont pu apprécier le thème, puisqu'il s'agissait de la colorisation du cinéma. Des films (Cinétoile de St Bonnet le Château) et des intervenants de qualités ! La fête de Noël a pu se faire autour de jeux surdimensionnés, prêtés par la Ludothèque de la Loire, et d'un spectacle tout en magie et musique de l'Esperluette.



La troisième période a mis en avant le **bleu-mer**, occasion de travailler ce riche thème de l'eau, avec le cycle de l'eau et les états de l'eau. Ce fut aussi le thème de notre carnaval.



La quatrième période était consacrée au **Rose-vivre**, avec l'étude du corps humain et les besoins de se dépenser. Une demi-journée sportive a pu voir le jour avec les Parcours du Cœur.

Enfin, **l'année s'est terminée** avec le **rouge-feu**, avec deux éléments importants pour cette période : deux représentations théâtrales des enfants à leur famille (travail de 2 mois) et une classe découverte à Super-Besse sur le thème des volcans (Volcan de Lemptégy, Vulcania, lac Pavin). La photo de classe et la kermesse de fin

d'année restant dans ce thème coloré ont conclu une belle année riche et bien remplie !

Micro-crèche: la bercelonnette



La micro crèche **La Bercelonnette** est gérée par l'ADMR de Saint Jean Soleymieux.

Elle peut accueillir jusqu'à 11 enfants de 2 mois et demi à 6 ans venant de toutes les communes de Loire Forez Agglomération (propriétaire du bâtiment).

Une équipe dynamique de 4 personnes accueille les enfants de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi à l'exception de 5 semaines dans l'année. Nous accueillons également des stagiaires qui viennent se former au sein de la structure.

La micro crèche La Bercelonnette entame sa 8^{ème} année.

Cette année il y a eu de nombreux départs à l'école et nous avons pu accueillir 6 nouveaux venus et 2 vont nous rejoindre en janvier ! Chacun est accueilli dans ce lieu de vie, de partage et de découverte dans la bonne humeur et la gaieté afin d'expérimenter. Un aménagement est prévu dans ce sens pour que chacun puisse y trouver sa place. C'est une structure où le quotidien à toute son importance de l'accueil du matin en passant par les temps de jeux libres ou dirigés, de repas, de sieste jusqu'à l'arrivée des parents le soir.



Suite aux restrictions dues aux conditions sanitaires les années précédentes nous espérons cette année remettre en place les divers partenariats et événements qui viennent agrémentés le quotidien des enfants, du personnel et des parents : temps de lecture des enfants de CM2, ludothèque, médiathèque, mais aussi fête de Noël et d'été ... où les familles peuvent échanger entre elles et partager un moment convivial.

Comme chaque rentrée, nous choisissons un thème afin de décorer la crèche avec les enfants.

Cette année nous avons choisi « Les couleurs »

Si vous désirez des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 04 77 24 97 01 .

Merci à toutes les personnes qui font vivre ce beau lieu d'accueil chaque jour, familles, équipe de professionnelles et bénévoles !

MAIL

mc-soleymieux@fede42.admr.org



La charade à tiroirs, selon Luc Etienne, grand maître es contrepets et pape incontesté de la charade, diffère de la charade simple en ce que la définition de chaque élément y est remplacée par un calembour (ou pas une cascade de calembours), que nous nommerons tiroirs.

Charade simple :

Mon premier est un métal précieux
 Mon second, habitant les cieus
 Et mon tout est un fruit délicieux

Charades à tiroirs

Mon premier va ça et là
 Mon deuxième est employé des postes
 Mon troisième ne rit pas jaune
 Mon quatrième est pressé
 Mon tout est le plus célèbre des auteurs de charades à tiroirs

Qui a dit ?

Qu'importe le flacon pourvu qu'on est l'ivresse
 Rira bien qui rira le dernier
 L'asile le plus sûr est le sein d'une mère
 L'appétit vient en mangeant, la soif s'en va en buvant
 Les absents ont toujours tort
 Que diable allait-il faire dans cette galère
 Plaisir d'amour, ne dure qu'un instant, chagrin d'amour dure toute la vie

Rébus

$\frac{\text{PIR}}{1}$	$\frac{\text{VENT}}{\text{VIENT}}$	$\frac{\text{VENIR}}{\text{D'UN}}$			
<table border="1"> <tr> <td style="text-align: center;"> $\frac{P}{6 \text{ heures}}$ </td> <td style="text-align: center;">A</td> <td style="text-align: center;"> $\frac{6}{100}$ </td> </tr> </table>			$\frac{P}{6 \text{ heures}}$	A	$\frac{6}{100}$
$\frac{P}{6 \text{ heures}}$	A	$\frac{6}{100}$			

Réponse: G a

Qui a dit ?
 Alfred de Musset, La coupe et les lèvres
 Florian, fable les deux paysans et le nuage
 Florian, fable l'enfant et les sangues
 François Rabelais, chansons
 Destouches, l'obstacle imprévu
 Molière, les fourberies de Scapin
 Florian, Célestine
 Rébus
 Un soupir vient souvent d'un souvenir.
 Six heures, souper à Sans souci.
 réponse : J'ai grand appétit (6 grand, a, petit)

Charades à tiroirs
 Mon premier, c'est VIC parce que VICAIRE (Vic erne)
 Mon deuxième, c'est TOR, parce que TORREFACTEUR (Tor est facteur)
 Mon troisième, c'est HU, parce que URINOIRE (U rit noir)
 Mon quatrième, c'est GO, parce que GOELAND (Go est lent)
 Et mon tout est VICTOR HUGO, célèbre pour d'autres raisons mais qui s'illustra également dans ce domaine.

MJC Les Fougères

L'équipe de la MJC les Fougères, est là pour vous divertir, rompre avec les mauvaises nouvelles du quotidien, permettre aux adhérents de faire connaissance et aux enfants de se défouler ailleurs qu'à la maison.

Dans notre Equipe MJC, nous avons tous le même objectif : que la Saison se passe bien, fournir des activités qui réjouissent les enfants, les ados, les adultes, mais aussi les séniors venant de toutes les communes voisines ! La pandémie Covid19 a confirmé l'importance des liens sociaux, les habitants peuvent compter sur nous pour les distraire, mais pas que...nous avons tous besoin d'enthousiasme, et de convivialité, la MJC les Fougères essaie d'apporter cela avec son programme d'activités.



Cette année nous proposons 6 activités pour les enfants : Eveil corporel, Danse Pom Pom, Judo, Guitare, Dessin et une nouvelle activité avec le Théâtre. Pour les adultes 13 activités: Gym , Gym douce, Pilate, Qi gong, Yoga, Sophrologie, Guitare, Chorale , Dessin, Tricot-broderie, Dentelle, Jeux de société et une nouveauté avec la marche nordique.

La municipalité, toute à notre écoute, est associée au bon fonctionnement de nos activités en nous permettant d'utiliser les salles de Margerie, Soleymieux et St Jean Soleymieux.

Nous serons présents au Marché de Noël du 7 Décembre à Soleymieux, à cette occasion vers 19H notre Chorale se fera un plaisir de vous offrir quelques chants dans l'Eglise de Soleymieux.

Notre fête de fin d'année aura lieu le samedi 10 juin 2023 à Thinereilles avec des initiations gratuites, des démonstrations d'activités et des expositions de ce qui a été réalisé durant l'année.

Nous remercions nos adhérents qui sont revenus un peu plus nombreux cette année ; après ces deux dernières années difficiles.

Enfin toujours la même ombre au tableau, si notre énergie est précieuse, pour continuer, nous avons besoin de bénévoles en plus, afin de ne pas nous essouffler car nous sommes toujours 6 bénévoles à l'heure où nous imprimons ces quelques lignes.



N'hésitez pas à consulter notre site internet pour découvrir la MJC et nous contacter par mail

<https://sites.google.com/view/mjclesfougères>

mjclesfougères@gmail.com

AAPPMA: La truite de Soleymieux

Depuis quelques années , le printemps sec nous faisait craindre le pire . Cette fois les vagues de chaleur de l'été et les prélèvements dans la rivière l'ont mis en grand danger .

Nous redoutions un à sec fin juillet . Heureusement que les quelques orages autour du 15 août ont permis à la Mare de tenir et de préserver l'essentiel de la vie aquatique .

Les truitelles ont bien résisté sur la partie haute du parcours alors que sur le secteur de Molley, la prolifération des vairons constitue une conséquence de l'élévation de la température de l'eau .

La saison a aussi été marquée par une fête de la pêche réussie , les 23 et 24 avril à l'étang Chaut, malgré une météo incertaine .



La présence des familles avec de nombreux jeunes constitue une réelle motivation pour faire perdurer cette manifestation . Nous travaillons déjà à la prochaine édition prévue au printemps 2023 .

Pour prendre une carte de pêche, il faut aller sur le site : <https://www.cartedepeche.fr> et choisir AAPPMA de Soleymieux.

En 2023 , la maille passera à 23 cm en aval du pont de Molley .



La rivière est un bien précieux et pas seulement pour les pêcheurs . Préservons la .

A la suite des élections pour la mandature 2022-2027, le bureau est ainsi constitué :

Président : Guy Fournier

Vice président : Alain Seux

Trésorier: René Ferraton

Secrétaire: Martine Ferraton

truite.soleymieux@federationpeche42.fr

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante

Sou des Ecoles

Le sou des écoles est une association constituée de parents bénévoles. Elle a pour but d'aider les enseignants à financer leurs projets pédagogiques et subventionne les sorties scolaires : cinéma, musée, voyage ...

Suite à l'assemblée générale du 13 septembre 2022, un nouveau bureau a été voté :

Co-présidentes : Mmes PHALIPPON Sandrine et BERT Maryline

Secrétaire : Mme HEM Bérange

Secrétaire adjointe : Mme CIGANA Emilie

Trésorière: Mme MARKOVIC Alexandra

Trésorière adjointe : Mme FERREOL RAVEL Aurélie

Pour nous joindre:

sou42560@gmail.com

Le sou des écoles permet également de créer du lien entre les enfants et aussi les parents en dehors du cadre scolaire, et ce, grâce aux différentes manifestations mises en place tout au long de l'année :



16 octobre : Brocante à Soleymieux (snack et tombola)

18, 19 et 20 novembre : Fête de la lecture à l'école de St -Jean-Soleymieux

7 décembre : Marché de Noël de Soleymieux (crêpes, atelier bricolage pour enfants, tombola)

16 décembre : Fête de Noël (spectacle et cadeaux collectifs et individuels offerts aux enfants)

5 mars 2023 : Randonnée pédestre, départ de St Jean Soleymieux

25 mars 2023: Concours de belote à St Jean Soleymieux avec l'association ESHF

Fin d'année scolaire : Kermesse

Le sou des écoles propose également, durant l'année scolaire, différentes ventes (pizzas, muguet...). Toutes ces animations demandent de la préparation, du temps, et du dynamisme !!

Le bureau remercie tous les parents qui donnent de leur énergie pour que ces manifestations soient réalisables et bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Merci également aux Mairies et aux élus de St-Jean-Soleymieux et Soleymieux :

Pour les subventions données,

Pour nous avoir associés à la brocante et au marché de Noël,

Et pour le prêt des locaux pour la fête de la lecture et la randonnée pédestre.



Au fil de la Mare

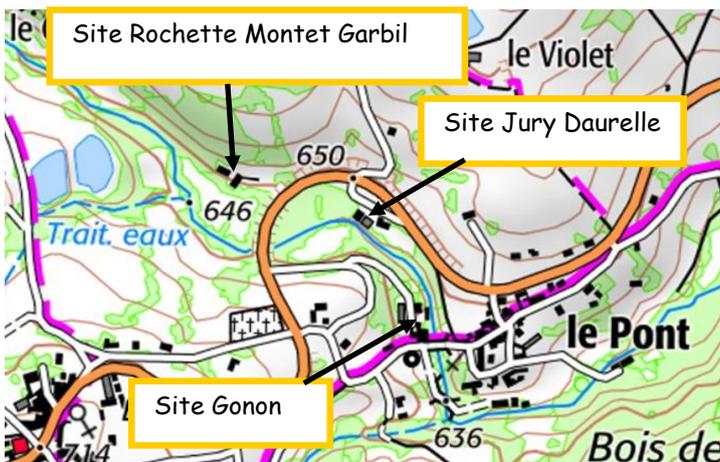
La balade familiale « Sur la trace des anciens moulins » était organisée le samedi 23 avril après-midi au Pont à Soleymieux. Le circuit très court, mais assez dense, a d'abord permis de circuler à pied dans l'ancien bief « Garbil-Daurelle », à sec depuis que le seuil (ou levée) a été emporté par la grande crue du 2 novembre 2008.

Il a permis de découvrir l'ancienne roue métallique un des vestiges de la carderie-tissage Rochette, devenue ensuite la scierie Montet, puis la menuiserie Garbil. Cet ancien bief, après passage sous la route départementale, abouti à l'ancienne scierie et moulin à huile Daurelle.

Sur l'autre rive de la Mare, la balade a ensuite conduit à l'ancienne usine Gonon, scierie mais aussi fabrique de galoches, puis de pinces à linge en bois, avant son déplacement à Margerie dans les années 1960. La famille et d'anciens employés et voisins ont apporté précisions, anecdotes, et anciennes photos.



A l'usine Gonon, au Pont, vers 1950
Paul Gachet, employé - Pierre Fouilloux, agriculteur - Marcel Gonon, chef d'entreprise



La balade 2023 devrait avoir lieu au Pont, en aval du pont roman, sur les anciens sites qui longent la Mare.

Le 12 juin, la randonnée annuelle en collaboration avec le CCAS a été réalisée exceptionnellement avec Groupama, pour soutenir l'association « Autour du BPAN », qui aide la recherche sur des

maladies très rares qui touchent des enfants.

Le 18 novembre, une soirée documentaire s'est tenue à la mairie de St Jean dans le cadre d'une « soirée café ». Deux responsables de l'Association généalogique de la Loire, sont venus expliquer comment démarrer sa généalogie. Des habitants des communes du secteur et des adhérents ont fait part de leurs expériences de recherches sur leur histoire familiale qui recoupe l'histoire locale, et de l'intérêt qu'ils y trouvent. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec l'association Au Fil de la Mare.

Vous pouvez nous contacter :

→ aufildelamare@orange.fr
04 77 76 70 98

Entente sportive Haut Forez



Associations

L'Entente Sportive Haut Forez fêtera, en 2023, ses 20 ans de partage du plaisir de la pratique du football et, par là même, de l'enrichissement personnel au sein d'un collectif dont les valeurs sont le respect, l'équité, le plaisir, tout en recherchant la performance et en privilégiant la formation. Le club est soutenu par les communes de Boisset Saint Priest, Chenereilles, Lavieu, Margerie Chantagret, Marols, Saint Jean Soleymieux et Soleymieux et bénéficie de quatre stades. Cette situation particulière se traduit par un impact sur la vie associative de chacune des communes.

Le club poursuit son accueil des jeunes filles et garçons, au sein d'équipes mixtes, dès l'âge de 5 ans, et jusqu'à l'âge de 13 ans. Il compte également sept équipes adultes, deux féminines et cinq masculines.

Si la situation sanitaire a beaucoup perturbé les deux dernières saisons, les effectifs se sont maintenus autour de 200 licenciés et les bénévoles en charge des équipes ou des diverses tâches indispensables à la vie du club sont toujours présents, voire plus nombreux.

Il est toujours possible d'intégrer les effectifs en cours d'année, ne serait-ce que pour faire un test lors des séances d'entraînement.

Les relations avec les communes propriétaires des équipements, se poursuivent afin de maintenir les équipements existants, et de respecter les exigences des autorités sportives, en matière de sécurité.

Par ailleurs, des élus des sept communes précitées, auxquels se sont ajoutés des représentants de La Chapelle en Lafaye, Gumières et Chazelles sur Lavieu, travaillent à la recherche de solutions organisationnelles, techniques et financières, afin de répondre à la demande du club, de création d'un terrain synthétique.

Les Renards du Haut Forez souhaitent améliorer leurs terriers.

Un tel équipement permettrait des entraînements et des matchs sur une plus grande période hivernale, tout en diminuant, pour les collectivités, les coûts de fonctionnement liés aux tontes, arrosages et traçages. Pour le club, il permettrait d'offrir une aire de jeu de meilleure qualité avec un éclairage approprié et nécessaire aux entraînements et aux rencontres en soirée. Ce terrain devient indispensable afin de répondre aux attentes de l'ensemble des licenciés et ainsi pérenniser l'avenir de l'association.



Le club a participé à la démarche « octobre rose », organisée pour l'aide à la recherche contre le cancer du sein, par le biais d'un relais pédestre de Marols à Boisset Saint Priest passant par les quatre stades. Son logo a revêtu la couleur de circonstance pour l'occasion. La journée de soutien s'est poursuivie lors du match contre l'équipe GF Monts et Plaine.

Serge VRAY, président, :
04 77 76 77 74 / 06 76 95 96 35
Marie Laure PUGNIERE, vice-présidente,
Thomas STEF, vice-président,
Annick POYET, secrétaire,
Florence MAURIN, trésorière



Bibliothèque de Soleymieux

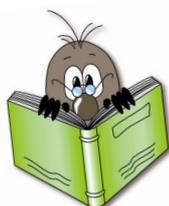
« Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut » Cicéron

La culture dans tous ses états, la gratuité de l'inscription, valable sur tout le réseau Copernic de Loire-Foréz...

Que rajouter à ça ?

Sinon que la bibliothèque a besoin de vous ! ...

Alors si vous disposez d'un peu de temps, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans l'équipe pour tenir une permanence :



MARDI de 10h00 à 12h00
VENDREDI de 16h30 à 18h30



Vous serez libre de choisir le jour, l'horaire et la fréquence de votre participation dans ces créneaux. L'équipe bénévole qui fonctionne déjà avec ce mode d'intervention pour les accueils scolaires et les permanences d'ouverture au public, vous aidera à intégrer le groupe petit à petit, n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

Contactez-nous par mail

biblio.soleymieux@gmail.com

Comité des fêtes de Soleymieux

Nous sommes un groupe de 96 adhérents dont une quinzaine forme le bureau ;

Nous essayons d'organiser chaque mois une manifestation.

Malheureusement cette année encore nous avons été obligés de travailler avec la covid, c'est ainsi que l'assemblée générale initialement prévue le 29 janvier, a été reportée et a pu se dérouler le samedi 5 mars avec 44 personnes présentes.

Le président Mr Joubert Michel soulignait le plaisir de se retrouver après 2 années de statu quo et de pouvoir reprendre les activités.

Le 9 avril, une sortie était organisée, réunissant 53 personnes, pour une visite du musée de la forge à St Martin la Plaine « La Mouline (maison des forgerons) » qui nous faisait découvrir le travail du feu avec des outils rudimentaires, puis avec la modernisation des machines. Après le repas, l'après-midi se poursuivait avec la découverte de la maison des tresses et la-

cets à la Terrasse sur Dorlay, avec les métiers à tresser actionnés par des moulins à eau.

Malheureusement, le voyage de 5 jours en Italie programmé en juin, s'est trouvé annulé du fait d'un trop faible nombre d'inscriptions, ce que nous avons regretté vivement.

En juillet, le samedi de la fête patronale, le concours de pétanque avec 62 doublettes se déroulait comme toujours dans la convivialité et la bonne humeur sous un soleil de plomb.

La journée entre adhérents du 14 août, malgré une météo capricieuse, alternant pluie et soleil, a réuni les amateurs de pétanque dans le jardin public, et pour les autres, jeux de société ou de cartes dans la salle des fêtes. La soirée se terminait par le mâchon très apprécié des participants.

Le 29 septembre, le moulin bleu à Thiers nous accueillait pour un repas spectacle intitulé L'Air du temps.

Le 9 octobre à la salle des fêtes Alain HIVERT interprète BRASSENS.

En novembre le voyage en Espagne à CALELLA reste toujours prévu.

Comme le 2 Décembre la soirée GAGA à l'Epalle théâtre à la Ricamarie.

On vous attend nombreux pour le renouvellement du bureau.

**Assemblée Générale 2023
27 janvier**

La Chasse

La science participative au service de la faune sauvage

Vigifaune est une application gratuite qui vous permet de participer à la connaissance des tronçons routiers dangereux pour la faune sauvage. Vous observez un animal victime d'une collision ? En quelques clics, Vigifaune vous permettra d'enregistrer vos observations d'animaux et de contribuer à une base de données participative au service de la faune sauvage et de la sécurité routière puis permettre des aménagements en conséquence (création de passages à faunes, ...). Votre aide est précieuse pour compléter les informations lors de vos trajets quotidiens ou occasionnels.

Simple et efficace !

Vigifaune est un bon compagnon de promenade. Il est accessible gratuitement via le site internet www.vigifaune.com ou comme application pour les appareils mobiles, téléchargeable sur Play Store ou App Store.

En moins de 30 secondes, vous pouvez saisir de précieuses informations: ouvrir Vigifaune, cliquer sur le bouton "animaux morts" (logo oiseau couché sur le dos), saisissez quelques lettres du nom de l'espèce ou cliquez dans la liste rapide, placez la mire sur l'emplacement de l'animal mort, indiquez la cause de la mortalité (collision), le type d'infrastructure, la fréquence de votre passage sur la voie, si vous êtes en mesure de le renseigner vous pouvez aussi indiquer si c'est un animal jeune ou adulte, un mâle ou une femelle et ajouter des photos prises avec votre smartphone. (Evidemment, on ne fait pas de saisie sur le smartphone en conduisant !). Vigifaune permet aussi de saisir vos observations d'animaux sauvages, indices de présence... vous pouvez en abuser sans modération !

Pour tout renseignement sur le syndicat de chasse de Soleymieux contacter le Président , Yves Di-mier 06 77 60 80 35



NMSB

La place de la fontaine a connu deux jours de fête extraordinaires.

La version 2022 ,comme nous l'avions annoncé, s'est organisée sur un nouveau format. Toujours en collaboration avec le comité des fêtes et aussi avec l'association des classards.

NMSB souhaitant laisser la main de l'association à de nouveaux membres avec une trésorerie suffisante, la décision fût prise d'organiser une fête sur une seule journée comprenant l'apéritif offert par NMSB, le pique nique , le concours de boules, un snack (So Pizz) et un bal (DM animation).

Ce sont les classards qui ont pris en charge l'organisation d'une deuxième journée avec omelette et bal ! Nous les remercions de cette décision qui

montre que collectivement nous arrivons à de grandes et belles choses.

Cette édition nous a permis de retrouver le moment convivial et familial qui nous à tant manqué l'année dernière.

Merci à vous , les habitants d'avoir répondu présents pour nous soutenir et nous encourager.

L'année prochaine verra l'arrivée de nouveaux membres NMSB nous leur souhaitons de belles fêtes telles que nous les avons connues.

Nous vous attendons nombreux aux fêtes de 2023 !



Déchets

Bientôt 100% des emballages et papiers dans nos bacs jaunes !

À partir du 1er janvier 2023, tous nos papiers et nos emballages sont destinés à être triés. Cette simplification des consignes de tri est un plus pour la réduction de nos déchets !

Cette barquette, ça se trie ou non ? Maman, papa, je le mets où ? A compter de janvier 2023, les consignes de tri seront plus claires et plus simples : tous nos emballages (que l'on tente de réduire par ailleurs) sont destinés à la poubelle jaune.

Tous au tri !

Hormis le verre (à déposer dans les colonnes ou en consignes), tous les emballages, qu'ils soient en carton (les petits volumes, sinon c'est en déchèterie), en métal, en plastique, en papier : direction le bac jaune. C'est simple !

Pour faciliter le tri, il ne faut pas imbriquer plusieurs emballages (pots de yaourts par exemple) et nul besoin de les laver. Ils doivent être déposés en vrac, même sales et aplatis pour gagner de la place. Ces déchets ont alors une grande chance d'être valorisés, contrairement au bac gris qui n'est pas rétrié.

Avec ces extensions de consignes, plus d'excuse pour ne pas trier : visez le bac jaune !

Plus d'information
N° vert :
0 800 881 024 /
www.loireforez.fr
rubrique
« déchets »



Broyez du vert !

A l'automne, les déchets verts en déchèterie sont particulièrement importants... Mais utilisés en paillis, ils peuvent être une vraie ressource pour le jardin. Toutefois, l'élagage des haies ou des arbres génère parfois des déchets trop gros qu'il faut broyer pour en faire un bon paillis. Pour vous aider, nous avons mis en place un service de prêt de broyeur pour les habitants du territoire, en partenariat avec des jardinerie locales.



Chaque foyer peut ainsi bénéficier d'une demi-journée de location de broyeur gratuite par an. Pour cela, il suffit de s'inscrire sur le site internet de Loire Forez et de joindre un justificatif de domicile. Une fois l'inscription validée, un courriel de confirmation vous sera envoyé pour contacter le loueur partenaire et réserver votre matériel.

Et adoptez un composteur (25€)

Pensez à composter vos déchets de cuisine pour nourrir votre jardin. Des formations au compostage sont proposées sur plusieurs communes du territoire tout au long de l'année. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pourrez alors acquérir un composteur, subventionné à 50% par l'Agglo. Plus d'informations : www.loireforez.fr rubrique déchets/

Conseil municipal des jeunes

La première réunion du conseil municipal de jeunes (CMJ) s'est déroulée vendredi 30 septembre. 9 candidats se sont présentés, 9 élus.

Suivant leurs centres d'intérêts et leur volonté de s'investir, quatre commissions ont été créées

Evènementiel/culture : Marien, Alexandre, Gaëtan, Nathan, Timothée, Anthony et Gaspard

Environnement : Simon, Marien, Maëlle, Gaëtan,, Alexandre et Timothée

Cadre de vie : Nathan, Timothée, Simon, Gaspard, Anthony et Maëlle

Communication : tous les jeunes !





La paroisse regroupe 28 communes pour 31 clochers, de St Paul d'Uzore au nord, à Marols au sud de Précieux à l'est à St Bonnet le Courreau à l'ouest et bien sûr Soleymieux en fait partie. 3 prêtres accompagnés de Don Martin, curé de la paroisse et par une équipe souriante, accueillante et priante ont le souci de la vie paroissiale. Tout au long de l'année nous vous proposons de nous re-

Paroisse

joindre pour des temps de rencontre, de marche, de jeux, de prière... Nous vous retrouvons dans chaque étape importante de votre vie :

- pour les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades)
- pour avancer dans la foi : éveil à la Foi (jusqu'à 7 ans), caté (enfants du CE2 au CM2) aumônerie pour les plus grands, mardi de la foi, et autres temps forts ponctuels pour les adultes.

- ou pour les moments difficiles : visite des malades, à domicile, en milieu hospitalier ou en EPHAD, lors d'un deuil (accueil de la famille, préparation de la célébration, écoute).

- et aussi pour vivre sa foi la vie quotidienne (fraternités locales, mouvements chrétiens...). Un groupe existe localement, toute personne intéressée peut le rejoindre. Les rencontres ont lieu à Soleymieux. Le programme et le rythme des rencontres (toutes les 3 semaines en moyenne) est organisé avec participants. N'hésitez pas à vous renseigner lors d'une messe dominicale. L'amour de Jésus est offert à tous.

Dans notre commune, nous avons eu la joie d'accueillir les **Week End Mission Prière Service**. Vous les avez sûrement rencontrés, dans la commune, plein de joies, ils sont venus pour partager leur foi et nous invitent à les suivre. Chaque weekend, 6 messes fixes sont proposées sur la paroisse dont une à Soleymieux* le dimanche matin à 10h30, et aussi : le samedi à 18h30 à Champdieu, - le dimanche à 8h au monastère, à 9h à St Romain-le-Puy, 10h30, Lérigneux et Notre Dame. Ce planning est complété le samedi par une messe mobile dont le 2^{ème} samedi du mois à Savigneux, adaptée aux personnes sourdes ou malentendantes.



*À Soleymieux, messe à 9h le 22 janvier.

Les horaires de messe sont à retrouver en ligne sur le site <https://messes.info> ou sur le blog paroissial <https://steclairestethereseenforez.fr/>. Ils sont aussi affichés à l'église avec les contacts utiles pour toute démarche religieuse (demande de sacrement, funérailles, visite de malades ou personnes isolées,...)

ACCUEIL à la cure Notre Dame, du lundi au samedi de 9h à 12h (hors juillet août), 6 rue Loÿs Papon à Montbrison. tél : 04 77 96 12 90

courriel : paroisse.sainteclairesaintetherese@diocese-saintetienne.fr

Naissances



GRES Agathe	Le Pont	01/01/2022
ROYON CID Ellie	Le bourg	12/03/2022
AISSAOUI Noham	Le bourg	17/03/2022
COUDERC JUNOD Thyméo	Annézieux	29/03/2022
ROLLET Arthur	Le Pont	17/04/2022
BAROU Soan	Le Pont	10/08/2022
MASSACRIER Anaé	Le Bourg	01/09/2022
BELLERI Léo	Fontamalard	25/09/2022



Mariages

THIZY Mickaël et PIGNOL Nadine	La chaussée	14/05/2022
GOURBEYRE Peter et BARRET Mélanie	Les Eyguettes	11/08/2022
ROLLE Pascal et FAURE Christine	La Cruzille	22/10/2022



Décès



DARGERE Marie-Thérèse Epouse CREPET	Le Pont	21/01/2022
BÉSSON Claudette Epouse TENDILLE	Annézieux	05/06/2022
SANTIAGO José	La Chaussée	29/07/2022
TRANCHANT Maurice	Le Pont	19/09/2022
LAGRANGE Elise Epouse MALLET		07/10/2022
ROUCHON André		18/10/2022
BONNISSOL Jean	Le bourg	25/10/2022
TENDILLE Marcel	Annézieux	28/10/2022
MACHON Antoine		27/11/2022